



**133ème réunion du Comité des Ministres
Vendredi, 17 mai 2024**

Discours de Marc Cools, Président du Congrès

Madame la Présidente,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

« Rien ne peut déformer davantage le véritable tableau des événements de ce monde que de considérer son propre pays comme le centre de l'univers et de ne juger de toutes choses qu'en fonction de ce point fixe ». Ce sont les premières lignes du livre « Anatomie de la paix » publié par le journaliste et écrivain Emery Rêves en 1945. Paroles prophétiques quand on les met en rapport avec le retour de la guerre en Europe et l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Un des acquis et non des moindres, même s'il a échoué dans le cas de la Fédération de Russie, du Conseil de l'Europe, de ses différents organes dont le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux est qu'il améliore notre connaissance et notre compréhension de l'autre, de nos collègues d'autres pays confrontés à des réalités parfois différentes parfois semblables à celles que nous connaissons. Il nous permet des échanges précieux d'expériences entre nous et de travailler ensemble à la promotion partout en Europe de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits humains. Ces valeurs qui nous unissent.

« Aider l'Ukraine, c'est aider l'Europe ». Ce sont les premières paroles prononcées par le Président Zelensky lors de la séance d'ouverture du 2^{ème} sommet international des villes et régions la semaine dernière à Kiev. A la même séance j'ai rappelé l'engagement sans faille du Congrès et du Conseil de l'Europe dans son ensemble dans son soutien à l'Ukraine ainsi que la contribution du Congrès qui accompagne le processus de reprise dès que possible de la décentralisation dans ce pays et de la transition d'une administration militaire à une administration civile.

J'ai également annoncé le lancement, le mois prochain, de notre campagne d'information sur le registre international des dommages auprès des associations des villes et régions d'Ukraine.

Pour lutter contre le recul de la démocratie, le sommet de Reykjavik a conduit à renforcer les moyens du Congrès. Je tenais à vous en remercier. Cela nous permet de mener plus de missions de suivi de l'application de la charte européenne de l'autonomie locale et de missions d'observation d'élections. Cela nous permet aussi de conforter le rôle du Congrès en tant qu'institution d'alerte précoce sur le recul de la démocratie.

70% des mesures d'atténuation du changement climatique sont mises en œuvre par les villes et les régions. C'est pourquoi nous souhaitons que la Charte européenne de l'autonomie locale soit complétée par un protocole additionnel sur l'environnement.

Pour améliorer la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme, les chefs d'Etat et de gouvernement ont invité notre assemblée à intensifier son dialogue avec les autorités locales. Nous avons commencé ce travail.

Depuis 10 ans, chaque année, 46 jeunes participent aux travaux du Congrès avec les mêmes droits, sauf le droit de vote, que les membres de notre assemblée. C'est une initiative unique que nous allons poursuivre. Nous allons aussi mettre à jour la charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Le temps me manque pour vous présenter nos autres activités du Congrès comme les activités de coopération du centre d'expertise pour une multi-gouvernance qui est rattaché au Congrès depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Comme vous le voyez, à travers nos recommandations et nos actions, nous sommes déterminés à contribuer à la mise en œuvre des conclusions du Sommet de Reykjavik.

Merci pour votre attention.